



Bourses d'Études de la FLM pour la Théologie et la Diaconie/Développement

Informations Générales

Grâce au programme de bourses, la FLM œuvre aux côtés de ses Églises membres pour développer leur capacité à servir efficacement dans leurs contextes. Le programme de bourses aide les églises à se doter de personnel qualifié pour les besoins spirituels et le travail diaconal. Le critère principal pour l'approbation d'un/e candidate est le besoin correspondant de l'église d'augmenter ses capacités humaines et institutionnelles, aussi bien dans le domaine de la théologie que celui de la diaconie/développement.

Le programme de bourses d'études de la FLM fait partie du programme de développement des capacités humaines et institutionnelles (HICD) du Département de Mission et de Développement (DMD).

Éligibilité

- **L'affiliation de l'église du/de la candidat/e:** Seules les candidatures des membres actifs des églises membres de la FLM seront prises en compte. Toutes les demandes doivent être approuvées et soumises par l'église. Aucune demande soumise par des particuliers ne sera prise en considération.
- **La nationalité du/de la candidat/e:** Seuls les candidats provenant des pays en développement sont éligibles pour des bourses dans les domaines de la diaconie / développement. Les bourses théologiques sont, en principe, ouvertes aux candidats de toutes les régions, et de tous les pays.
- **Limites d'âge:** Seuls les candidats atteignant un certain âge sont éligibles aux bourses de la FLM, en fonction du diplôme recherché:

Diplôme	Âge maximal au moment de la demande *
Licence	35
Master	40
Doctorat	45
Post-doctorat/recherche	50

**Considérations particulières:*

- Pour les candidats qui sont employés par l'église au moment de la demande, les limites d'âge peuvent être dépassées de 7 ans pour les candidates et de 5 ans pour les candidats de sexe masculin.
- Pour les candidats qui sont activement impliqués dans le travail théologique ou diaconal de l'église au moment de la demande, les limites d'âge peuvent être dépassées de 5 ans pour les candidates et de 3 ans pour les candidats de sexe masculin.
- Une considération relativement plus grande est accordée aux candidates en raison de facteurs sociaux et culturels qui les poussent à poursuivre des études plus tard.

Aperçu du Processus de Demande et d'Approbation

- **Juin | Démarrage de la phase de candidature.** Les informations sur la nouvelle phase de candidature, y compris les documents actualisés de candidature, sont envoyées à toutes les églises membres de la FLM, et partagées sur les réseaux et les canaux de la FLM.
- **Juillet-Septembre | Processus de présélection dans les églises.** Chaque église ou comité national est supposé faire une présélection de toutes les demandes individuelles, par le biais de son comité ou conseil interne HICD. À la fin de ce processus, chaque église sélectionne 5 candidats dont les candidatures sont approuvées et transmises au Bureau de la Communion de la FLM à Genève.
- **1er Octobre | Date limite pour les candidatures.** Un maximum de 5 demandes par église peut être soumises. Ils doivent être envoyés par courrier électronique à scholarships@lutheranworld.org; les copies en support papier doivent être envoyées à:
La Fédération Luthérienne Mondiale
Département de Mission et de Développement
Diakonia and Development Desk
P.O. Box 2100
CH-1211 Genève 2
Suisse
- **Octobre-Novembre | Processus de sélection de Genève.** La FLM/DMD examine, fait la pré-sélection et dresse une liste restreinte des dossiers de candidature.
- **Décembre | Approbation.** Les candidats sont présentés au Comité de Développement des Capacités Humaines et Institutionnelles (HICD) pour approbation. Le comité HICD est composé de membres du personnel de la FLM provenant de différents départements et du personnel d'organismes connexes qui apportent leur soutien au programme de bourses. Le comité HICD prend la décision finale sur l'approbation des candidats.
- **Janvier (de l'année suivante) | Informations.** La FLM/DMD informe les Eglises et les comités nationaux des décisions prises par le Comité HICD. Chaque église se charge d'informer les candidats individuels sur le résultat de leur candidature.
- **Janvier-Décembre (de l'année suivante) | Mise en œuvre du programme de bourses d'études.** La mise en œuvre des bourses approuvées doit démarrer dans un délai d'un an. Pour les candidats déjà en formation, la bourse sera activée pour le semestre suivant. Aucune aide financière ne peut être versée de façon rétroactive pour le compte des années universitaires ou semestres précédents. Chaque église ou comité national est responsable de l'établissement de rapports, de la communication et d'un suivi efficace avec ses candidats admis et le Bureau de la Diaconie et du Développement.

Documents de Candidature

- **Formulaire de demande de bourses d'études de la FLM:** Le formulaire de candidature doit être rempli par le/la candidat/e, son pasteur de congrégation et le siège de son église de soutien. Des indications simples sur la façon dont le formulaire de demande doit être rempli doivent être lues attentivement à l'avance.
- **Pièces jointes au formulaire de demande:** Les demandes seront considérées incomplètes si elles sont sans pièces jointes.
- **Profil des capacités en ressources humaines de l'Église postulante :** Chaque église postulante est censée fournir des informations sur ses besoins généraux en ressources humaines en remplissant ou en mettant à jour le formulaire.

Les Catégories de Bourses d'Études

- **Programme pour personne seule:** Seul le/la candidat/e proposé est pris en charge dans le cadre de l'étude ou de la formation. La FLM couvrira les frais de scolarité et d'autres frais liés à l'étude (tels que les frais d'examen et de bibliothèque), une allocation fixe pour les livres et la santé, ainsi qu'une allocation de subsistance adéquate.
- **Programme pour personne seule avec une politique familiale:** Les mêmes conditions du programme pour personne seule sont appliquées. Dans le cas où le/la candidat/e a des enfants, et qu'un soutien supplémentaire est nécessaire, une allocation supplémentaire pour chaque enfant de moins de 12 ans peut être considérée sur demande.
- **Programme de groupe:** Un groupe composé de 2 à 10 personnes suivent une formation du même domaine et niveau, pour un domaine d'engagement similaire ou commun, et à un coût relativement moindre. (Par exemple, un groupe de cinq candidats d'une église font une Licence en sciences infirmières afin de travailler par la suite à l'hôpital de l'église.) Une bourse d'études de groupe est considérée comme une seule bourse d'études.

La Durée de la Bourse

- **Bourses d'études ordinaires pour les programmes d'études d'au moins 1 an:** Les candidats sont admis pour au moins 1 an d'assistance afin d'entamer ou de poursuivre leur programme d'études proposé. Pour les candidats qui ont déjà commencé leur programme d'études, cela signifie que ce dernier doit durer au moins un an et demi au moment de la demande, et donc 1 an au moment de l'approbation.
- **Les bourses de courte durée pour une formation de 6 mois maximum:** Les candidats sont admis pour une formation de courte durée qui peut durer jusqu'à 6 mois. Cela peut inclure des cours de formation, des ateliers, des programmes d'échange ou des projets de recherche qui répondent aux besoins de l'église postulante. Les formulaires de candidature et les critères de sélection sont les mêmes que pour les bourses ordinaires.

Les Critères de Sélection

- **Besoins HICD de l'église:** Le domaine de formation et le diplôme proposés doivent bien répondre aux besoins de l'église en matière de développement des capacités humaines et institutionnelles. L'église requérante doit démontrer de manière convaincante comment une candidature donnée répondrait à un besoin spécifique et crucial du personnel dans son ministère global au sein de l'église et de la société.
- **Position actuelle et future du/de la candidat/e:** Tous les candidats doivent avoir été au service de l'église et, ou de la communauté en tant qu'employés ou bénévoles. L'église doit s'engager clairement à recruter le/la candidat/e en tant qu'employé ou bénévole dans un domaine lié à la formation proposée, à l'issue des études ou de la formation du/de la candidat/e.
- **Qualité de la candidature:** Le/la candidat/e doit démontrer de manière convaincante son engagement, sa capacité et sa motivation à suivre la formation et à soutenir l'église par la suite (bonnes qualifications scolaires et professionnelles, recommandations et certificats, caractère convaincant).
- **Lieu de l'étude:** La FLM encourage les candidats à faire les études dans leur pays ou région d'origine. Dans le cas où une étude ou un programme de formation à l'étranger est proposé, des raisons convaincantes doivent être données dans la demande.

- **Quota du genre et des jeunes:** Au moins 40% des candidats admis sont du sexe féminin ; au moins 20% sont des jeunes de moins de 30 ans. Ces quotas s'appliqueront non seulement aux admissions générales, mais aussi à chaque église et région.
- **Équilibre régional:** La FLM cherche à garantir que des candidats de différents régions, pays et églises sont soutenus.

Questions et Réponses (Q&A)

Questions des Églises Membres ou des Comités Nationaux:

Q - Quelle est l'importance de tous les formulaires?

R - Très important. Assurez-vous que tous les formulaires sont correctement remplis, et aidez les candidats à remplir leur partie du formulaire de demande, si nécessaire. Avant de remplir le formulaire de demande, lisez attentivement les directives-étape par étape sur la façon de remplir le formulaire de demande. En particulier, vérifiez ou aidez les candidats en indiquant les coûts prévus par an du programme d'études / de formation à la page 7, section 4.8 du formulaire de candidature. Assurez-vous que les demandes comprennent des copies vérifiées des certificats d'études et que les limites d'âge sont respectées.

Q - Faut-il postuler en anglais?

R - Non. L'anglais est la langue souhaitée, mais les candidatures peuvent également être envoyées en français, allemand ou espagnol.

Q - Que pouvons-nous faire pour augmenter nos chances d'admission?

R - Votre comité HICD ou l'organisme décisionnel a-t-il procédé à la pré-sélection parmi toutes les demandes ? Assurez-vous que les candidatures que vous avez choisi d'approuver expliquent de manière convaincante comment l'étude ou la formation répondra aux besoins de votre église.

Q - Avons-nous besoin d'envoyer plusieurs copies?

R - Non. Remplissez un seul formulaire et envoyez-nous une seule copie papier par la poste à l'adresse indiquée ci-dessus. Si possible, veuillez nous envoyer des copies scannées de la candidature, y compris les pièces jointes à scholarships@lutheranworld.org à l'avance.

Q - Où pouvons-nous trouver les formulaires de candidature?

R - La FLM / DMD envoie des formulaires de candidature actualisés aux églises membres chaque année en juin. Tous les formulaires sont également disponibles [en ligne](#).

Q - Quel est notre rôle pendant la période de bourse?

R - Avant la mise en œuvre des bourses d'études, un contrat communément appelé –*Terms of Award*– est signé entre la FLM/DMD, le/la candidat/e individuel et l'église. Dans ce contrat, l'église s'engage à accompagner activement le/la candidat/e tout au long de son étude ou de sa formation. Vous êtes donc responsable d'une communication et d'un suivi efficace avec vos candidats admis, et le Bureau de la Diaconie et du Développement. Dans les conditions d'attribution, vous-vous engagez également à rendre compte sur l'engagement du/de la candidat/e dans l'église et dans la société deux et quatre ans après la fin de ses études.

Questions de Candidats Individuels:

Q - Devrais-je présenter une demande directement à la FLM?

R - Non. Toute candidature doit être approuvée et soumise par une église membre de la FLM. Votre église choisit des candidats pour des programmes en fonction de leur planification des ressources humaines. S'il vous plaît contacter votre église si vous êtes intéressé à postuler une bourse d'études.

Q - Je veux remplir le formulaire de demande, mais je trouve cela très compliqué. Où puis-je obtenir de l'aide?

R - En tant que candidat/e, vous êtes seulement censé remplir les parties 4 et 5 du formulaire de candidature. Avant de commencer à remplir le formulaire, veuillez lire attentivement le guide qui décrit les étapes sur la façon de remplir le formulaire de demande. Veuillez approcher votre église qui est censée vous aider à remplir le formulaire.

Q - Devrais-je contacter la FLM si mon église a demandé un financement de formation pour moi, et que je n'ai pas eu de réponse?

R - Non. Si vous voulez connaître les résultats de la candidature, veuillez-vous adresser à votre église. Les informations sur l'approbation ou le rejet des candidats sont envoyées à toutes les églises en janvier de l'année suivante.

Q - Si ma demande de bourse est approuvée, dois-je être en contact avec la FLM / DMD pendant la période d'étude/de formation?

R - Oui. Nous sommes en contact avec vous pendant toute la durée de la bourse, et vous apportons du soutien tout au long de vos études. Vous êtes censé soumettre des rapports d'études et de notes sur une base régulière. Deux et quatre ans après la fin du programme, vous devez envoyer des rapports indiquant comment la formation vous a aidé dans votre travail.